

Bordereau attestant l'exactitude des informations - BLOIS - 4101 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 27/11/2024 - 6292 - 2024 B 00218 - 830 546 495 - PRESLES HOLDING

2024/6292

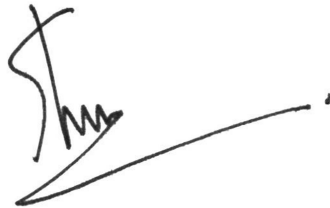
PRESLES HOLDING

1 LA SOURCE
41110 LE CONTROIS-EN-SOLOGNE

COMPTES ANNUELS

Arrêtés au 31/12/2023

**COPIE CERTIFIÉE
CONFORME**

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'S' followed by a horizontal line that curves upwards at the end.

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
<i>Actif immobilisé</i>					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	96 997	30 552	66 445	85 979	- 19 534
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations	1 100		1 100	1 100	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	3 150 990		3 150 990	3 150 990	
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL (I)	3 249 087	30 552	3 218 535	3 238 069	- 19 534
<i>Actif circulant</i>					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés					
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel					
. Organismes sociaux	854		854	633	221
. Etat, impôts sur les bénéfices				13 906	- 13 906
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires					
. Autres	3 132 000		3 132 000	2 721 811	410 189
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement	335 925	128 905	207 020	321 878	- 114 858
Disponibilités	299 419		299 419	558 010	- 258 591
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Charges constatées d'avance	540		540		540
TOTAL (II)	3 768 738	128 905	3 639 833	3 616 238	23 595
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	7 017 824	159 457	6 858 367	6 854 307	4 060

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation
<i>Capitaux Propres</i>			
Capital social ou individuel (dont versé : 7 081 894)	7 081 894	7 081 894	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau	-324 336	-68 315	- 256 021
Résultat de l'exercice	22 651	-256 021	278 672
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	6 780 209	6 757 558	22 651
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
<i>Provisions pour risques et charges</i>			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
<i>Emprunts et dettes</i>			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	68 126	86 794	- 18 668
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 035	7 950	85
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	1 104	1 114	- 10
. Organismes sociaux	874	891	- 17
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires			
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	20		20
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	78 159	96 750	- 18 591
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	6 858 367	6 854 307	4 060

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)		Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total			
Ventes de marchandises							
Production vendue biens							
Production vendue services				22 800		- 22 800	-100
Chiffres d'affaires Nets				22 800		- 22 800	-100
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges							
Autres produits			1	6		- 5	-83,33
Total des produits d'exploitation (I)			1	22 806		- 22 805	-100,00
Achats de marchandises (y compris droits de douane)							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approv.)							
Autres achats et charges externes			27 799	45 608		- 17 809	-39,05
Impôts, taxes et versements assimilés			234	251		- 17	-6,77
Salaires et traitements			18 000	18 000			0,00
Charges sociales			7 370	7 267		103	1,42
Dotations aux amortissements sur immobilisations			19 534	10 895		8 639	79,29
Dotations aux provisions sur immobilisations							
Dotations aux provisions sur actif circulant							
Dotations aux provisions pour risques et charges							
Autres charges			5	10		- 5	-50,00
Total des charges d'exploitation (II)			72 942	82 032		- 9 090	-11,08
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			-72 940	-59 225		- 13 715	23,16
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							
Produits financiers de participations							
Produits des autres valeurs mobilières et créances							
Autres intérêts et produits assimilés			7 970	6 169		1 801	29,19
Reprises sur provisions et transferts de charges			173 434	17 957		155 477	865,83
Différences positives de change			5 084	64 524		- 59 440	-92,12
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement			42 715			42 715	N/S
Total des produits financiers (V)			229 203	88 650		140 553	158,55
Dotations financières aux amortissements et provisions			128 905	173 434		- 44 529	-25,67
Intérêts et charges assimilées			1 448	841		607	72,18
Différences négatives de change			4 066	1 254		2 812	224,24
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement			2 547			2 547	N/S
Total des charges financières (VI)			136 966	175 529		- 38 563	-21,97
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			92 237	-86 879		179 116	206,17
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			19 296	-146 105		165 401	113,21

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	4 705	2 615	2 090	79,92
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)	4 705	2 615	2 090	79,92
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 350	112 532	- 111 182	-98,80
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)	1 350	112 532	- 111 182	-98,80
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	3 355	-109 917	113 272	103,05
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des Produits (I+III+V+VI)	233 909	114 071	119 838	105,06
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	211 258	370 093	- 158 835	-42,92
RESULTAT NET	22 651	-256 021	278 672	108,85
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

Annexes aux comptes annuels

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2022 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 6 858 367,36 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 22 651,24 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 3 249 087 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	96 997			96 997
Immobilisations financières	3 152 090			3 152 090
TOTAL	3 249 087			3 249 087

Amortissements et provisions d'actif = 30 552 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	11 018	19 534		30 552
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	11 018	19 534		30 552

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Materiel de transport	95 986	29 756	66 231	5 ans
Materiel de bureau et mat.info	1 010	796	214	3 ans
TOTAL	96 997	30 552	66 445	

Etat des créances = 3 133 393 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	3 133 393	3 133 393	
TOTAL	3 133 393	3 133 393	

Provisions pour dépréciation = 128 905 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers					
Comptes financiers	173 434	128 905	173 434		128 905
TOTAL	173 434	128 905	173 434		128 905

Charges constatées d'avance = 540 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 7 081 894 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	208291	34,00	7 081 894
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	208291	34,00	7 081 894

Etat des dettes = 78 159 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	68 126	19 017	49 109	
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	8 035	8 035		
Dettes fiscales & sociales	1 998	1 998		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	78 159	29 050	49 109	

Annexes aux comptes annuels (suite)**AUTRES INFORMATIONS***Rémunération des dirigeants*

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Annexes aux comptes annuels (suite)**DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE**

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Charges constatées d'avance = 540 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d'avances(48600000)	540
TOTAL	540

Charges à payer = 5 129 E

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fourn. fact. non parven.(40810000)	5 094
TOTAL	5 094

Dettes fiscales et sociales	Montant
Taxe d'apprentissage liberatoire(43800000)	15
Etat charges a payer(44860000)	20
TOTAL	35

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N°2059-G-SD 2024

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1	(1)
1	

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31122023

N° SIRET 83054649500029

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE PRESLES HOLDING

ADRESSE (voie) 1 LA SOURCE

CODE POSTAL 41110 VILLE LE CONTROIS-EN-SOLOGNE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	P5	3
--	----	---

Forme juridique SCI Dénomination 16 ALBERT EINSTEIN

N° SIREN (si société établie en France) 842733487 % de détention 99,00

Adresse : N° 4 Voie ROUTE DE LIVERDY

Code Postal 77220 Commune PRESLES EN BRIE Pays FRANCE

Forme juridique SAS Dénomination CHATEAU WU

N° SIREN (si société établie en France) 912472354 % de détention 100,00

Adresse : N° 33 Voie AVENUE PIERRE BROSSOLETTE

Code Postal 94000 Commune CRETEIL Pays FRANCE

Forme juridique SC Dénomination GROUPEMENT FORESTIER DU DOMAINE DU CHATEAU WU

N° SIREN (si société établie en France) 912297835 % de détention 20,00

Adresse : N° 33 Voie AVENUE PIERRE BROSSOLETTE

Code Postal 94000 Commune CRETEIL Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

SAGE Experts-comptables Janvier 2024 - Etat Préparatoire.

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotéer chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

PRESLES HOLDING
Société par actions simplifiée
au capital de 7 081 894 euros
Siège social : 1 La Source
41120 LE CONTROIS EN SOLOGNE
830 546 495 RCS BLOIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 AVRIL 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 22 651,24 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 22 651,24 euros

Absorption des pertes antérieures 22 651,24 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

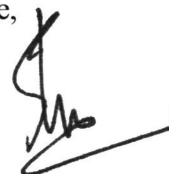
Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 29 avril 2024

Cette résolution est adoptée ou rejetée par :

..... 135 232 **voix ayant voté pour,**
..... 0 **voix ayant voté contre,**
..... 73 059 **voix s'étant abstenues.**

Certifié conforme,

Le Président,
Alex WU



SAS PRESLES HOLDING

Rapport du commissaire aux comptes sur
les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

SAS PRESLES HOLDING

1, la Source

41120 LE CONTROIS EN SOLOGNE

Aux associés,

1 OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société PRESLES HOLDING relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 FONDEMENT DE L'OPINION

2.1 REFERENTIEL D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du (des) commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2.2 INDEPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 27 juin 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

3 JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4 VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ASSOCIES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

5 RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

6 RESPONSABILITES DU (DES) COMMISSAIRE(S) AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris le 16/04/2024

Le commissaire aux comptes

Zakaria TADLAOUI

